

# Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

## Concepteur

### ■ Durée

1 jour de 7 heures  
comportant 1 heure de test

### ■ Public

Acteur assurant le suivi ou la conception de projets (Maître d'ouvrage public ou privé)

### ■ Pré-requis

Aucun

### ■ Validation

Attestation de compétences pour délivrance AIPR si réussite à l'examen

### ■ Lieu(x)

GRETA Poitou-Charentes

- Agence d'Angoulême
- Agence de la Rochelle
- Agence de Niort
- Agence de Poitiers

### ■ Dates

Consultez le calendrier [ICI](#)

### ■ Tarif

250 € net par personne  
examen compris

1260 € net pour un groupe de  
plus de 5 personnes

Organisme habilité par le  
MEDE

## Objectifs

- Appréhender et respecter la réglementation DT-DICT en vigueur en tant que concepteur
- Identifier les différents réseaux et les risques pour adapter la méthode de travail à chaque situation
- Appliquer les procédures en situation dégradée

## Contenu

- Le contexte et les principes fondamentaux pour les interventions à proximité des réseaux
- L'«AIPR», Autorisation d'intervention à proximité des réseaux
- La prévention en amont de la réalisation du chantier
- Les informations utiles pour les acteurs intervenants sur le chantier
- Les règles de sécurité à respecter
- Gestion des anomalies et des dommages
- Les règles à respecter en cas d'accident
- Les sanctions

Pour toute information complémentaire :

**05 46 23 55 07**

[commercial.greta.agence-royan@ac-poitiers.fr](mailto:commercial.greta.agence-royan@ac-poitiers.fr)

[www.greta-poitou-charentes.fr](http://www.greta-poitou-charentes.fr)